

Vendredis du Libre, 27 Janvier 2023

Licences Libre  
et  
Licences Ouvertes

Thierry Pellé

# Menu du jour

- Rappels sur les notions de Liberté et d'Ouverture
- Esquisse du *Droit de la propriété intellectuelle* en France
- *Questions* en amont
- *Questions* ouvertes/discussion

# Rappel : notion de Liberté

- Une **ressource** est dite **libre** si son créateur garantit à l'utilisateur la possibilité :
  - d'**utiliser** cette ressource
  - d'**étudier** cette ressource
  - de **modifier** cette ressource
  - de **partager**
    - cette ressource
    - une version modifiée

tout en **empêchant l'appropriation privative** :

la version modifiée doit offrir les mêmes garanties

# Rappel : notion d'Ouverture

- Une **ressource** est dite **ouverte** si son créateur garantit à l'utilisateur la possibilité :
  - d'**utiliser** cette ressource
  - d'**étudier** cette ressource
  - de **modifier** cette ressource
  - de **partager**
    - cette ressource
    - une version modifiée

tout en **autorisant l'appropriation privative** :

la version modifiée n'est pas obligée d'offrir les mêmes garanties.

# Choix Privatif/Ouvert/Libre

Objectif du créateur	Type de licence	Point de vu
Valoriser un travail individuel	Privative	Traditionnel
Favoriser le travail collaboratif ( <i>crowdsourcing</i> )	Ouverte	Pragmatique
Promouvoir des principes «Liberté, égalité, fraternité» (RMS)	Libre	Philosophique

# Introduction

[...]

- Comment peut-on posséder les étoiles ?

- À qui sont-elles ? riposta, grincheux, le businessman.

- Je ne sais pas. À personne.

- Alors elles sont à moi, car j'y ai pensé le premier.

- Ça suffit ?

- Bien sûr. Quand tu trouves un diamant qui n'est à personne, il est à toi. Quand tu trouves une île qui n'est à personne, elle est à toi. **Quand tu as une idée le premier, tu la fais breveter: elle est à toi.** Et moi je possède les étoiles, puisque jamais personne avant moi n'a songé à les posséder.

[...]

«Le petit prince», A. de saint Exupéry, 1943

# Principe

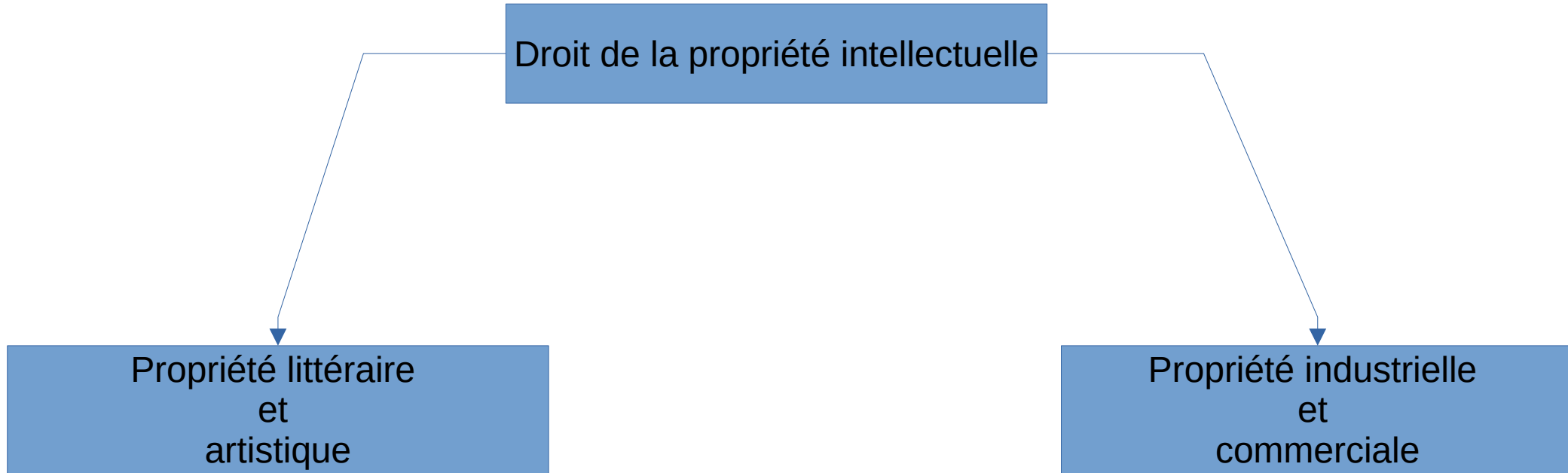
Toute **œuvre originale et matérialisée** :

- appartient pour toujours à son créateur
- est protégée dès sa création

Cet état de fait et cette protection est assurée par la Loi.

**Une idée ne peut être protégée**

# Droit d'auteur en France

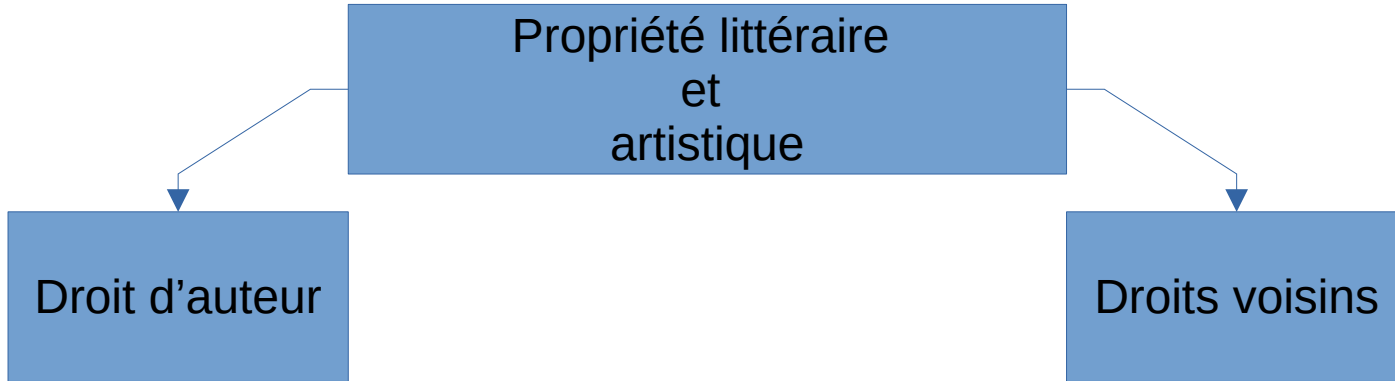


## Attention

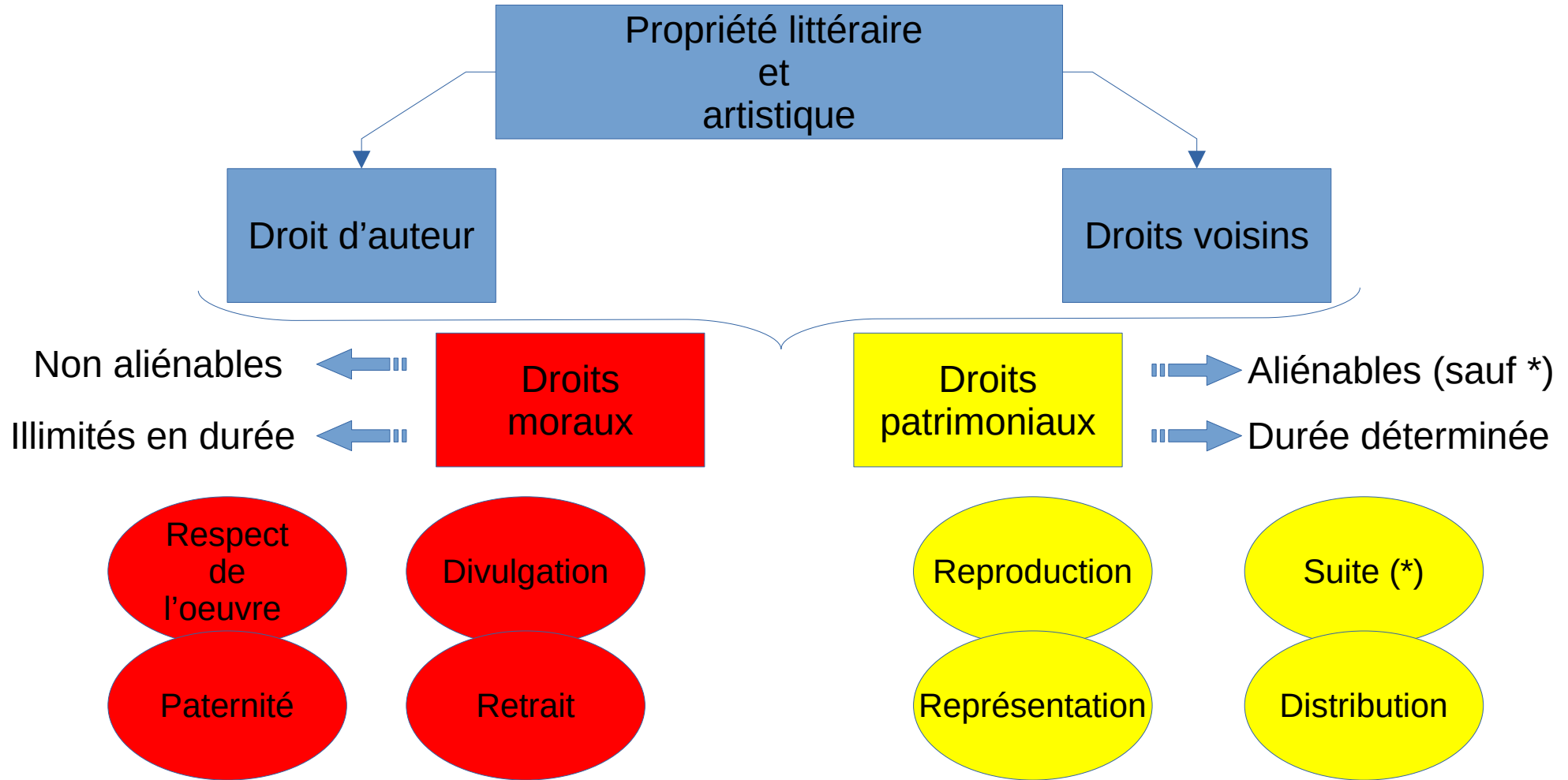
Le droit de la propriété intellectuelle n'est pas le Copyright.  
Ils sont compatibles grâce à la Convention de Berne



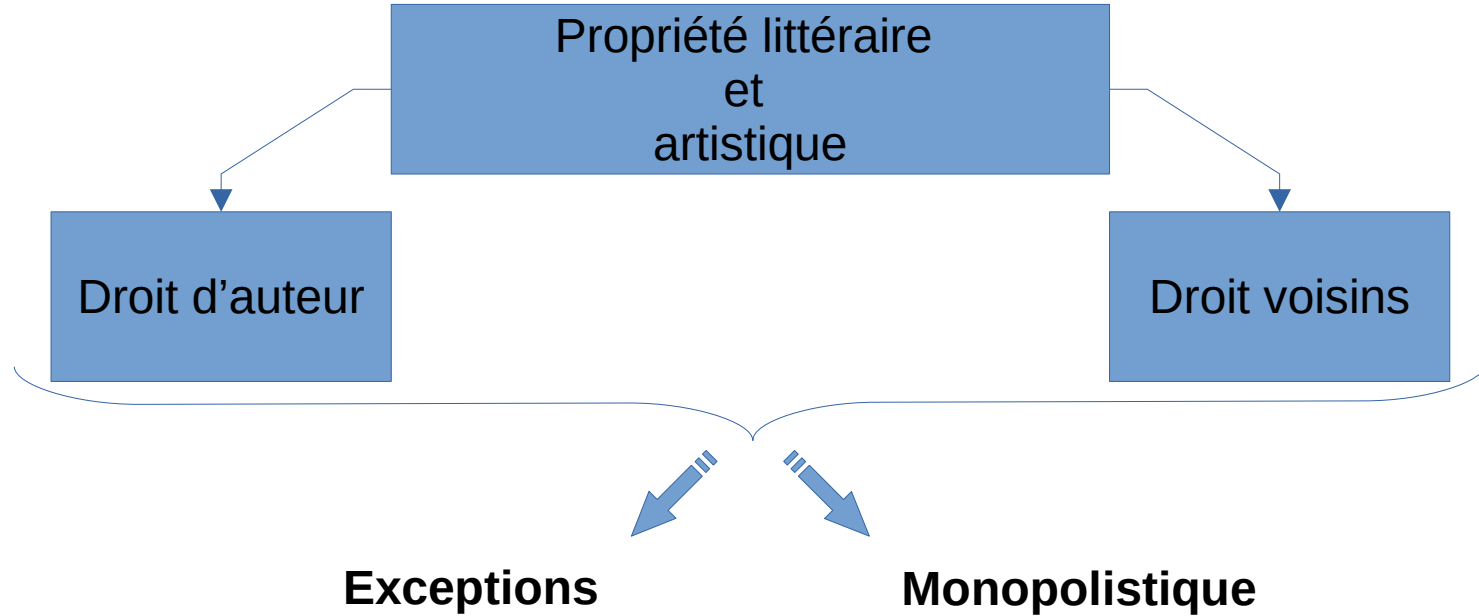
# Droit d'auteur en France



# Droit d'auteur en France



# Droit d'auteur en France



# Droit d'auteur en France

Propriété littéraire  
et  
artistique

Droit d'auteur

Droit voisins

Non aliénables



Droits  
moraux

Illimités en durée



Respect  
de  
l'oeuvre

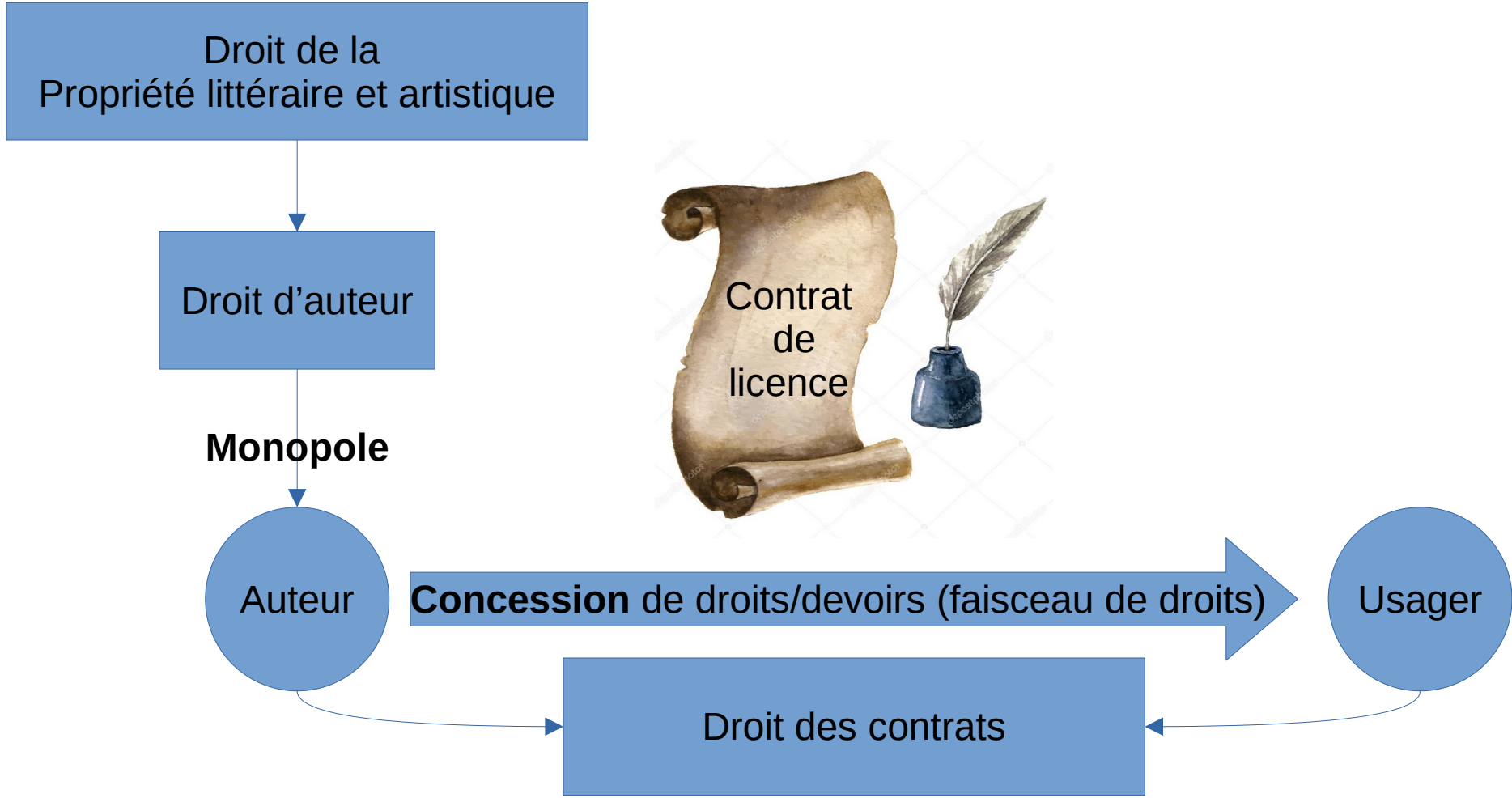
Divulgation

Paternité

Repentir

Domaine public

# Droit d'auteur/Droit des contrats



# Questions en amont

- Les différents contrats de licence sont-ils compatibles entre eux ?
- Les créateurs / développeurs / concepteurs peuvent-ils
  - changer de licence après publication ?
  - au moment d'une nouvelle version d'un projet ?

## Compatibilité entre licences (a)

Lecture du tableau : peut-on, à partir d'une licence A (licence d'origine), distribuer sous une autre licence B (licence de distribution) ?

FIGURE 1.1 - Table de compatibilité entre licences

Licences A : d'origine		Licences B : utilisées pour la distribution																	
		Propriétaire	Copyleft										Permissif						
			Affero GPL	GPL V3	GPL V2	LGPL V3	LGPL V2.1	CeCILL	CeCILL-C	MPL	OSL	EUPL	CPL	EPL	BSD	BSD non modifiée	Apache	Latex	Academic Free License
Propriétaire	O*																		
Copyleft permissif	Affero GPL		O	O*															
	GPL V3		O*	O*															
	GPL V2		O\	O\	O														
	LGPL V3		O*	O*		O													
	LGPL V2.1		O\	O\	O	O\	O												
	CeCILL			O	O			O											
	CeCILL-C			O?	O?			O	O										
	MPL								O										
	OSL									O									
	EUPL				O			O			O	O	O	O	O				
	CPL												O						
EPL													O						
Permissif	BSD	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	
	BSD non modifiée	O*	O?	O?		O?		O?	O?										
	Apache	O*	O*	O*		O*													
	Artistic License	O*	O*	O*		O*													
	Academic Free License	O*		O*							O								
	CeCILL-B	O*		O*				O	O										

O Oui, la distribution est possible sous la licence B      O? Une incertitude existe      Non

O\ Oui, la distribution est possible sous la licence B, si le concédant a autorisé le relicencement sous les versions ultérieures de la licence A

O\* Oui, la distribution est possible sous la licence B, mais il est nécessaire d'ajouter une clause pour adapter la licence

# Questions en amont

- Quand est-t-il des solutions logicielles complexes utilisant des outils techniques variés ?
- Est-il possible pour un non technicien de garantir la "liberté" de ces outils au vu de leur complexité ?
- Si je choisis un outil numérique pour sa licence / son mode de publication-partage, suis-je "assurée" que cette licence couvrira "pour toujours" mon usage de cet outil ?
- Une licence libre est-elle une garantie des efforts à fournir pour apprendre à utiliser un logiciel ?



# Exercices 1/2

- Le logiciel de dessin **Inkscape** peut-il devenir payant ?
- Les développeurs du dit logiciel peuvent-ils imposer un OS alors que ce n'est pas le cas maintenant ?
- Les développeurs du dit logiciel peuvent-ils imposer une création de comptes pour l'utiliser alors que ce n'est pas le cas maintenant ?

# Exercices 2/2

- Le service **ProtonVPN** peut-il "supprimer" l'accès aux sources de son application?
- Le service **Proton VPN** peut-il placer un gros mouchard dans la version suivante de l'appli ?

# Apprentissage collectif

**Quelle licence choisir pour des contenus médias ? (conjuguer art libre et vivre de son travail est-ce possible?)**